



## DEMANDE D'ALLOCATION D'AIDE À LA PENSION OU AU DÉPLACEMENT

Deux types d'aide financière sont disponibles :

### Allocation d'aide à la pension

Pour les élèves qui demeurent à plus de 20 km de l'école la plus proche. Les parents doivent fournir la preuve que l'élève habite à une adresse différente de celle de l'un ou l'autre.

OU

### Allocation d'aide au déplacement

Pour les élèves qui demeurent à plus de 10 km d'un arrêt d'autobus existant.

Si vous avez droit à une allocation, vous devez envoyer la présente annexe (2) dûment remplie au Service du transport scolaire au : [transport@cqsb.qc.ca](mailto:transport@cqsb.qc.ca) et ce, dans les meilleurs délais. Aucune demande faite après la fin de l'année scolaire en cours sera acceptée.

### SECTION A - Identification de l'élève

Nom

Date de naissance

Nom du père

Nom de la mère

Téléphone

Téléphone du travail

Adresse principale

Adresse temporaire (pension)

Nom de l'école que fréquentera l'élève

Niveau scolaire

### SECTION B – Options désirées

- Allocation d'aide à la pension : pour les élèves qui demeurent à plus de 20 km de l'école la plus proche. Les parents doivent fournir la preuve que l'élève habite à une adresse différente de celle de l'un ou l'autre parent. Un montant de 225,00 \$ par mois est demandé.
- Allocation d'aide au déplacement : pour les élèves qui demeurent à plus de 10 km d'un arrêt d'autobus existant. Un montant de 100,00 \$ par mois est demandé.

### SECTION C - Déclaration

Par la présente, nous soumettons (je soumetts) une demande à la CSCQ pour obtenir l'option d'aide financière susmentionnée au cours de l'année 20\_\_-20\_\_. Si la CSCQ autorise le remboursement demandé, nous nous engageons (je m'engage) à la prévenir immédiatement, par téléphone ou par écrit, si l'élève cesse de fréquenter l'école pendant l'année scolaire.

Signature du parent

Signature de l'élève

Date